

INFORMATIONS UTILES

RENTREE 2018-2019



- **Vous avez déjà une carte GÉNÉRATION #HDF**

Vos droits seront actualisés par votre établissement à compter du 22 mai 2018

- **Vous n'avez pas encore de carte GÉNÉRATION #HDF?**

Rendez-vous sur www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 25 juin 2018

Assurez-vous d'avoir une adresse mail valide avant d'effectuer votre demande

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019



TRANSPORT SCOLAIRE

(Elèves du Pas de Calais)

COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE ?

La demande se fait en ligne sur :

<https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr> à partir du 4 JUIN 2018

La demande doit être formulée à l'occasion :

- **D'un début de cycle**
- **D'une entrée dans l'établissement**
- **D'un déménagement.**

Attention ! Si vous avez obtenu de la Région Hauts-de-France une carte de transport en 2017/2018 et que votre situation n'évolue pas en 2018/2019 (ex : même domicile, même établissement, simple avancée dans le cycle), **vous n'avez rien à faire !** Votre carte sera reconduite automatiquement, sans formalité. Elle sera envoyée à votre établissement peu avant la rentrée de septembre.